

Frais scolaires et modalités d'inscription pour l'année 2020 - 2021

1- Les droits d'inscriptions (à régler au moment de l'inscription)

- Pour toute nouvelle inscription : 200 Euros
- Frais d'inscription ou de réinscription:

ITEM	ASSURANCE	COOP*	CNED**
Maternelle	5 €	120 €	-
Elémentaire	5 €	170 €	-
Collège	5 €	170 €	-
Lycée	5 €	170 €	1 130 € (premières et terminales)

* Coop : Renouvellement+locations de manuels pour la seconde. Pas de coop pour les classes de premières et terminales

** CNED : Inscription élève + inscription répétiteurs + photocopies + frais d'envois

L'inscription est validée sur présentation du justificatif de paiement des frais ci-dessus

2- Les frais d'écolage (Minerval)

ITEM	PAR TRIMESTRE	PAR AN
Maternelle et Elémentaire	780 €	2 340 €
Collège	1 220 €	3 660 €
Lycée	1 220 € Seconde 905 € Premières, Terminales	3 660 € 2 715 €

Abattement pour les fratries: Taux plein pour l'aîné, abattement de 10% pour le second et 20% à partir du 3ème

Mode de règlement à choisir au début d'année :

1. En une seule fois : en euros au début de l'année à réception de la facture
2. En trois fois : au début de chaque trimestre : avec une partie en euros (40%) et une partie en FBU (60%) payable à réception de la facture correspondante. Le taux de conversion est fixé par la chancellerie.

Coordonnées bancaires

BCB

- 13101-00200001172-06/BIF
- 13101-01000108164-73/EUR
- 13101-01000132620-35/USD

ECOBANK

- 001 014 360 796 03 01/BIF
- 001 036 360 796 03 01/EUR
- 001 036 360 796 03 02/USD

SOCIETE GENERALE

BIC: SOGEFRPP

IBAN: FR7630003001500003726617419

3- Documents à fournir pour l'inscription

- Justificatif de paiement des droits d'inscription libellé au nom de l'enfant (bordereau, reçu, ...)
- 2 photos d'identité
- Copie de l'extrait d'acte de naissance (pour une nouvelle inscription uniquement)
- Copie du passeport (pour une nouvelle inscription uniquement)
- Copie du dossier scolaire (sauf maternelle TPS) pour une nouvelle inscription uniquement

4- Conditions d'admission

L'école française de Bujumbura est un établissement privé partenaire de l'AEFE.
Les admissions sont donc réglementées et soumises à l'accord du chef d'établissement.

Admission sans test, en fonction des places disponibles et de la décision d'orientation pour:

- Tout élève français provenant d'un établissement public ou privé sous contrat en France.
- Tout élève français provenant d'un établissement français à l'étranger homologué par le ministère l'éducation nationale français.
- Tout élève de nationalité non française scolarisé depuis au moins 1 an dans une école française homologuée.
-

Admission en fonction des résultats à un test de niveau - dans les autres cas : test de niveau en fonction de l'historique scolaire de l'élève.

Ces tests d'entrée concernent tous les niveaux à partir du CP. Ils sont organisés le 20 juin 2020 et éventuellement le 30 août 2020 selon les places encore disponibles.

Pour découvrir notre établissement et avoir plus d'informations:

www.ecolefrancaisebujumbura.org